

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
24 octobre 2023  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-dix-huitième session**  
Points 31, 37, 55, 58, 69, 70, 71 et 83 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-dix-huitième année**

**Prévention des conflits armés**

**Question de l'île comorienne de Mayotte**

**Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts  
des peuples des territoires non autonomes**

**Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance  
aux pays et aux peuples coloniaux**

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,  
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**

**Droit des peuples à l'autodétermination**

**Promotion et protection des droits humains**

**L'état de droit aux niveaux national et international**

**Lettre datée du 24 octobre 2023, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le discours prononcé par Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, devant les participants à la Conférence internationale portant sur le thème « Néocolonialisme : violations des droits humains et injustices », qui s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan), le 20 octobre 2023 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 37, 55, 58, 69, 70, 71 et 83 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Yashar Aliyev



**Annexe à la lettre datée du 24 octobre 2023 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Discours prononcé par le Président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, devant les participants à la Conférence internationale portant sur le thème « Néocolonialisme : violations des droits humains et injustices »**

**Le 20 octobre 2023**

Je vous adresse mes salutations à l'occasion de l'ouverture de la Conférence internationale portant sur le thème « Néocolonialisme : violations des droits humains et injustices ». Il est satisfaisant que 14 pays représentant plusieurs continents ainsi que des représentants de territoires luttant pour la justice se soient réunis à Bakou pour condamner la politique colonialiste qui persiste malheureusement au XXI<sup>e</sup> siècle et organiser la riposte qui sera menée de manière systématique et cohérente en vue de l'élimination de cette politique.

Comme vous le savez, il y a quatre ans, le 25 octobre 2019, l'Azerbaïdjan a assumé la présidence du Mouvement des pays non alignés avec le soutien unanime de ses membres. Regroupant 120 pays, le Mouvement des pays non alignés, qui sert la cause de la promotion des valeurs universelles, est la deuxième plus grande institution politique après l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au début du mandat de l'Azerbaïdjan à la présidence du Mouvement des pays non alignés, j'ai déclaré que mes priorités et mes activités se fonderaient sur les Principes historiques de la Conférence de Bandung. La lutte contre le colonialisme était au nombre des questions débattues durant la Conférence de Bandung. Les représentants ayant participé à cette conférence ont affirmé que « la sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères constituait un déni des droits fondamentaux de l'homme, était contraire à la Charte des Nations Unies et compromettait la cause de la paix et de la coopération mondiales. Le colonialisme dans toutes ses manifestations était un fléau auquel il devait être mis fin rapidement ».

L'Azerbaïdjan est profondément préoccupé par la continuation du colonialisme qui revêt des manifestations de plus en plus nombreuses au XXI<sup>e</sup> siècle. Bien que la Conférence de Bandung remonte à 70 ans, des pays continuent de mener une politique colonialiste. L'un de ces pays, et le premier d'entre eux, est la France.

Globalement, la plupart des crimes sanglants de l'histoire du colonialisme, en ce qu'elle s'applique aux êtres humains, ont été commis par la France précisément. En occupant des dizaines de pays, en Afrique, en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique et en Amérique latine, en pillant leurs ressources et en opprimant leurs peuples durant de nombreuses années, la France a commis de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les forces armées françaises ont commis un génocide contre des centaines de milliers de civils en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse.

Au XX<sup>e</sup> siècle, durant 30 ans, la France a procédé à près de 200 essais nucléaires en Polynésie française ainsi qu'à 17 en Algérie. Les populations polynésiennes et algériennes subissent encore les graves conséquences de ces essais nucléaires. Comme suite aux appels lancés par de nombreuses organisations, il est impératif d'évaluer les dommages causés par les essais nucléaires et la France doit verser des réparations appropriées.

Lors de l'occupation de l'Algérie, qui a duré 132 ans, plus de 1,5 million de personnes ont été tuées par l'État français, d'où son nom de « pays aux 1,5 million de martyrs ». L'ampleur et la portée des massacres commis par les militaires français sont telles qu'il est difficile d'en faire le récit. Le Maroc, la Tunisie, le Mali, Djibouti, le Nigéria, le Tchad, le Sénégal, le Viet Nam, les Comores, Haïti et d'autres pays sont toujours aux prises avec les lourdes conséquences de cette occupation.

Un rapport intitulé « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) » remis au Président de la République française le 26 mars 2021 par la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi a conclu que la France portait de lourdes responsabilités dans le massacre de plus de 800 000 membres de l'ethnie tutsie.

La France est au nombre des pays qui utilisent le plus des mines terrestres. Plus de 5 millions de mines terrestres ont été posées en Algérie. Ainsi, tout comme l'Azerbaïdjan, l'Algérie figure parmi les pays du monde les plus touchés par les éclatements de mines. Immédiatement après la France, sa proche alliée, l'Arménie suit sur la liste. En l'espace de trois ans, quelque 340 Azerbaïdjanais ont été victimes des mines posées par l'Arménie dans les territoires occupés anciennement. Parmi eux se trouvaient des civils. L'une des raisons qui lient si étroitement ces deux pays est leur pratique du terrorisme par mines interposées.

Dix-huit mille crânes de combattants assassinés au cours des guerres coloniales du XIX<sup>e</sup> siècle sont conservés et exposés au Musée de l'Homme, à Paris. Des crânes de combattants algériens sont notamment visibles. La France n'a toujours pas accédé à la demande formulée par l'Algérie relative à la restitution de ces crânes. Ce type de raisonnement est très peu courant, parmi les pays, au XXI<sup>e</sup> siècle.

Des siècles se sont écoulés mais les nouvelles méthodes scandaleuses du colonialisme français persistent car les mentalités n'ont pas évolué. Les peuples des territoires d'outre-mer réunis à cette conférence luttent pour leur indépendance depuis de nombreuses années. Incapable d'abandonner son histoire coloniale, la France ne tient pas compte des aspirations et des droits des peuples vivant hors d'Europe, dans les collectivités et territoires d'outre-mer de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique, et s'efforce d'empêcher la réalisation de ces aspirations.

La situation sociale en Guyane française se dégrade progressivement ; près de la moitié de la population est à la limite du seuil de pauvreté et le taux de chômage augmente chaque année. Les ressources naturelles ont été pillées et 90 % des terres appartiennent à la France.

La Martinique et la Guadeloupe font face à deux catastrophes de taille. La population autochtone fait l'objet d'une assimilation par l'intermédiaire d'implantations clandestines et illégales. L'utilisation du pesticide chlordécone par le passé a empoisonné les écosystèmes naturels et la population, et les habitants en subissent encore les conséquences oncologiques.

La France refuse de reconnaître la souveraineté de l'Union des Comores sur l'île de Mayotte. Dans ses documents, le Mouvement des pays non alignés a toujours affirmé que la souveraineté de l'Union des Comores sur l'île de Mayotte ne faisait aucun doute.

En Nouvelle-Calédonie, un référendum est organisé sans la participation de la moitié de la population, privant ainsi le peuple néo-calédonien de son droit à l'indépendance.

La France, qui rejette la notion de minorités ethniques, interdit la langue corse. L'Organisation des Nations Unies a estimé qu'il s'agissait là d'une discrimination et d'une violation du droit international. Poursuivant la politique de l'hypocrisie et du

deux poids, deux mesures, la France tente en même temps de se positionner en défensive des minorités nationales dans notre région.

Nous constatons que le racisme et l'islamophobie sont monnaie courante en France, tout comme les tendances au néocolonialisme. Certaines personnes représentées ici ont été victimes de diverses formes d'oppression, de discrimination et d'attaques racistes. Les autorités françaises, qui n'ont toujours pas enrayé les tendances alarmantes et dangereuses dans le pays, tentent de faire la leçon à d'autres pays et de s'ingérer dans leurs affaires intérieures.

Le récent retrait des militaires français du Mali, du Niger et du Burkina-Faso a prouvé une fois de plus que la politique néocolonialiste impitoyable de la France était vouée à l'échec en Afrique. La France, qui devrait avoir honte de son histoire coloniale riche en crimes sanglants, parle d'un nettoyage ethnique qui n'existe pas dans d'autres pays, au lieu de s'excuser des atrocités qu'elle a commises. Elle abuse de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour mener des politiques partiales et non objectives et ourdit des intrigues géopolitiques dans diverses régions.

En tant que Président du Mouvement des pays non alignés, l'Azerbaïdjan soutient les peuples qui luttent contre le colonialisme et cherchent à s'affranchir. Votre participation à la Réunion ministérielle qui s'est tenue à Bakou le 6 juillet 2023, dans le cadre de la présidence du Mouvement des pays non alignés par l'Azerbaïdjan, puis à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 22 septembre, et aujourd'hui encore à Bakou, lors d'une manifestation consacrée à la lutte contre le colonialisme, ses conséquences et le néocolonialisme, qui revêt une importance particulière pour l'humanité, est une manifestation éclatante du soutien de l'Azerbaïdjan à cette cause en tant que Président du Mouvement des pays non alignés.

Il est primordial de porter la question de la lutte contre le néocolonialisme à l'attention de la communauté internationale au moyen de toutes les plateformes possibles. À cet égard, il faudrait que les travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale soient revitalisés.

Cette conférence constitue une bonne occasion pour la communauté internationale de surmonter les difficultés et de tirer parti des possibilités concernant le colonialisme, ses ramifications et la lutte contre le néocolonialisme. Je suis convaincu que les débats de cette conférence contribueront à mobiliser l'action commune pour lutter contre le colonialisme et introduire de nouvelles idées et initiatives tendant à garantir la prospérité de l'humanité et à léguer aux générations futures un nouveau « monde sans colonialisme ».

Le Président de la République d'Azerbaïdjan  
(*Signé*) Ilham Aliyev